

KIAMIKA



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KIAMIKA**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, secrétaire-trésorière/directrice générale adjointe de la susdite municipalité, que lors de sa séance régulière du 9 décembre 2013, le conseil de la Municipalité de Kiamika a établi le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2014. La tenue des séances ordinaires débutera à 20 h aux dates suivantes :

- 20 janvier (troisième lundi)
- 10 février
- 10 mars
- 14 avril
- 12 mai
- 9 juin
- 14 juillet
- 11 août
- 8 septembre
- 14 octobre (mardi)
- 10 novembre
- 8 décembre

DONNÉ à Kiamika, ce dixième jour du mois de décembre de l'an deux mil treize.

**Annie Meilleur
Secrétaire-trésorière/
Directrice générale adjointe**